

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 MARS 2017 À 18 h 30**

L'an deux mil dix-sept, le lundi 13 mars à 18 heures 30, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué le 06 mars 2017, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Yves ARCHAMBAUD, Maire.

PRÉSENTS : Yves ARCHAMBAUD, Bernard GUILLET, Patrick BARTHOU, Sylvie LAVILLE, Michel DROUILLARD, Christian GOUIN, Hervé BOISSON, Steve BLANCHARD, Stéphane GENAUDEAU, Mariannick LAURINE et Véronique FREDERIC formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 11 membres.

Michel DROUILLARD a été élu secrétaire de séance.

Le procès-verbal du 23 janvier 2017 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- 01 - Indemnités des élus
- 02 - Bureau des Présidentielles
- 03 - Préparation budgétaire
- 04 - Église : Fin des travaux et inauguration
- 05 - Randonnée pédestre de la CDCHS
- 06 - Prix des terrains à vendre
- 07 - Questions diverses

2017/03/01 - FIXATION DU MONTANT DES INDEMNITÉS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 28 mars 2014 fixant le montant des indemnités du maire et des adjoints.

Le [décret n° 2017-85](#) du 26 janvier 2017 (applicable au 1^{er} janvier 2017) a fait passer l'indice brut terminal de la fonction publique, qui sert au calcul des indemnités de fonction des élus locaux, de 1015 à 1022. Par ailleurs, le point d'indice de la fonction publique a augmenté de 0,6 % au 1^{er} février 2017.

Il convient donc de modifier comme suit le montant des indemnités des élus :

**TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDEMNITÉS DES ÉLUS DE LA COMMUNE DE ST SEURIN DE
PALENNE À COMPTER DU 1^{er} FÉVRIER 2017**

FONCTION	NOM	PRÉNOM	INDEMNITÉ
Maire	ARCHAMBAUD	Yves	17 % de l'indice maximal
1 ^{er} adjoint	GUILLET	Bernard	50 % de 6,60 % de l'indice maximal
2 ^{ème} adjoint	BARTHOU	Patrick	50 % de 6,60 % de l'indice maximal

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide les indemnités du maire et des adjoints.

2017/03/02 - BUREAU DES PRÉSIDENTIELLES

Chacun se positionne sur une tranche horaire entre 8 h et 19 h.

2017/03/03 - PRÉPARATION BUDGÉTAIRE

1) Travaux du hangar

Monsieur le Maire présente l'étude faite par le Cabinet MOREAU de PÉRIGNAC concernant les travaux du hangar. L'estimation s'élève à 68 000 € TTC. Une subvention de 40 % pourra être sollicitée auprès du Conseil Départemental, dès que tous les devis auront été acceptés.

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte l'étude du Cabinet MOREAU
- Charge Monsieur le Maire :
 - o de lancer la consultation des entreprises
 - o d'inscrire la dépense au budget primitif 2017.

2) Cache-conteneurs

Monsieur le Maire donne lecture du devis reçu de la SARL BOUGNOTEAU de GÉMOZAC pour la construction d'abris en bois sur mesure :

- 1 abri réalisé = 3 070 € HT, soit 3 684 € TTC
- 2 abris réalisés = 2 824 € HT l'unité, soit 5 648 € HT et 6 777,60 € TTC.

Le conseil ne souhaite pas donner suite pour l'instant vu le coût élevé de l'opération.

2017/03/04 - ÉGLISE : FIN DES TRAVAUX ET INAUGURATION

Les travaux sont pratiquement terminés, il ne reste plus que la pose de la girouette et la fabrication des nouveaux bancs.

L'inauguration pourrait être organisée le week-end du 23 et 24 septembre 2017 en séparant l'inauguration « politique », avec une petite formation musicale, qui serait vers 11 h le samedi, de l'inauguration religieuse avec la chorale de Colombiers qui serait le samedi soir ou le dimanche matin. 2 vins d'honneur seront donc à organiser.

2017/03/05 - RANDONNÉE PÉDESTRE DE LA CDCHS

La CDCHS organise, le dimanche 2 juillet 2017, 12 heures de balade à la découverte de la Haute Saintonge, dans le secteur de Pons jusqu'aux rives du fleuve Charente. La première étape, pause ravitaillement, passera par St Seurin de Palenne vers 9 h 30. Monsieur le Maire sollicite la participation de bénévoles pour la distribution des en-cas fournis par la CDCHS.

2017/03/06 - PRIX DES TERRAINS À VENDRE

Une réflexion est lancée sur la possibilité d'engager la démarche d'étude pour un nouveau lotissement. Le prix des terrains à vendre sera déterminé en fonction des aménagements à prévoir.

2017/03/07 - TÉLÉSAUVEGARDE

Monsieur le Maire a assisté à l'Assemblée Générale de SOLURIS (l'ex Syndicat informatique).

Compte tenu des risques liés à la perte de données vitales, le Syndicat propose des contrats de sauvegarde aux communes qui le souhaitent.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de souscrire un contrat de sauvegarde des « logiciels métier » et charge Monsieur le Maire de signer tout document relatif à ce dossier. La dépense sera inscrite dans le prochain budget.

2017/03/09 - QUESTIONS DIVERSES

- C'est le moment de mettre les pièges à frelons.
- Fleurissement du village : la commune a été proposée pour obtenir sa première fleur, Monsieur le Maire demande aux conseillers de s'investir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 10.

Signatures :

Yves ARCHAMBAUD	Bernard GUILLET	Patrick BARTHOU
Sylvie LAVILLE	Michel DROUILLARD	Christian GOUIN
Hervé BOISSON	Steve BLANCHARD	Stéphane GENAUDEAU
Mariannick LAURINE	Véronique FREDERIC	